



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# FÊTE DE LA SCIENCE

du 10 au 14 octobre 2012

[www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)

21<sup>ÈME</sup> ÉDITION EN  
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

# APPEL À PARTICIPATION

Coordination Régionale PACA :  
association Les Petits Débrouillards PACA  
51 avenue de Frais Vallon Bat A - 13013 MARSEILLE  
Tel : 04 91 66 12 07 - Mail : [s.chabot@lespetitsdebrouillards.org](mailto:s.chabot@lespetitsdebrouillards.org)





# LA FÊTE DE LA SCIENCE, C'EST QUOI ?

## Un rendez-vous annuel incontournable

Organisée pour la 20<sup>ème</sup> année consécutive, la Fête de la Science se déroulera **du mercredi 10 au dimanche 14 octobre 2012** : cinq jours d'événements gratuits visant à faire découvrir le monde des sciences et à favoriser la rencontre avec la communauté scientifique.

En 2012, la thématique proposée par le Ministère est **l'énergie** en référence à l'année internationale de l'énergie durable pour tous.

**Cette thématique n'est cependant pas exclusive ; vous pouvez proposer des manifestations sur d'autres thèmes en lien avec les sciences et les technologies.**

## Pourquoi fêter la science ?

- **Pour partager** les savoirs, mieux comprendre le monde qui nous entoure, débattre des enjeux de notre société et repousser les frontières de l'inconnu... Pouvez-vous imaginer notre monde sans technologie, sans science, sans recherche ? Chacun de nous bénéficie au quotidien des avancées de la science et appelle de ses vœux d'autres progrès, d'autres innovations, d'autres technologies.
- **Pour comprendre** son environnement et construire un avenir meilleur, il faut pouvoir accéder à l'information scientifique, connaître les enjeux associés aux résultats de la recherche, échanger avec les chercheurs et les membres de la société civile, transmettre aux plus jeunes la curiosité pour ce qui fera le monde de demain...
- **Pour agir** et faire des choix, individuels et collectifs ; pour apporter une contribution aux débats qui traversent notre société en perpétuelle évolution.

## Comment fêter la science ?

- Sciences de la vie et de l'univers, agrosciences et nanotechnologies, mathématiques et sciences physiques, sciences de l'homme et de la société, environnement et développement durable, sciences de l'ingénieur... **toutes les sciences sont en fête !**
- **Tout est permis** pour transmettre aux autres notre savoir aussi bien que nos interrogations, si l'on respecte les règles du jeu : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, le cadre est convivial... Expositions, rencontres avec des chercheurs, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles... La Fête de la science revêt bien des formes.



# DÉONTOLOGIE

## LES RÈGLES DE LABELLISATION

Pour obtenir **le label « Fête de la Science »**, un projet doit répondre aux critères suivants :

### Mise en œuvre pendant la Fête de la Science

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science.

### Le principe de gratuité

**Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites.** Toute vente ou promotion est interdite sur les lieux de la manifestation, à l'exception de celles de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

### La garantie scientifique

Chaque projet doit inclure l'implication de **scientifiques référents** dans le montage et/ou le déroulement des opérations, garants de la qualité des contenus scientifiques des manifestations proposées. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats, les porteurs de projets sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public.

### Le respect de la charte graphique

Le **visuel officiel de la Fête de la Science** doit apparaître sur tout support de communication. Le matériel de communication (affiches, banderoles...) doit être affiché et visible pendant toute la durée de l'événement. Les porteurs de projets doivent prévoir une opération de communication afin d'informer et d'attirer les publics sur les actions labellisées.

### La nature inédite ou originale du projet

La Fête de la Science doit être l'occasion d'un **événement inédit**, conçu pour la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux culturels habituellement payants ne suffit pas pour une labellisation, un accueil ou une animation spécifique doit être proposé.

## LES ENGAGEMENTS

Les porteurs de projets s'engagent à :

- **Apposer le logo de la Fête de la Science** sur tous les supports de communication.
- **Utiliser sur les lieux des manifestations la signalétique** et les éléments officiels de communication de la Fête de la Science avec la présence des logos. Certains supports seront fournis par la coordination départementale.
- **Transmettre** à la coordination, selon le calendrier établi, les informations et **les éléments nécessaires à la constitution des programmes** et des différents outils de communication.
- **Transmettre un bilan de l'opération** à la coordination, selon le calendrier : nombre de participants, photographies, témoignages ainsi que tout retour qualitatif ou quantitatif, articles presse, permettant d'établir rapidement un bilan de la Fête de la Science.

**Les projets ne respectant pas ces règles déontologiques et ces engagements pourront voir leur labellisation retirée.**



# INSCRIRE UN PROJET DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

## PROPOSER UN PROJET

Dés maintenant, vous pouvez proposer vos projets en contactant votre coordination départementale qui pourra vous indiquer la procédure d'inscription et vous soutenir dans le montage de votre projet.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous associer à une manifestation d'envergure regroupant plusieurs porteurs de projet comme par exemple les villages des sciences. Souvent plus attractives pour le public, notamment dans les grands centres urbains, elles permettent de toucher un large public. Pour cela, demandez conseil à votre coordination départementale qui vous informera de l'existence de ces regroupements.

Attention, la date butoir pour proposer un projet est fixée au **25 mai 2012**.  
Aucune proposition ne pourra être enregistrée après cette date.

## LA LABELLISATION

Le Comité de Pilotage Régional se réunira le 26 juin 2012 pour statuer sur l'attribution des labels Fête de la Science. Placé sous la responsabilité de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie PACA, le Comité de Pilotage est le garant du contenu scientifique des projets proposés à l'occasion de la Fête de la Science.

**Un projet ne peut être présenté dans le cadre de la Fête de la science que s'il est labellisé par le comité de pilotage régional.**

## UN SOUTIEN FINANCIER

Pour votre projet, vous pouvez solliciter une aide incitative auprès de la coordination régionale de la Fête de la Science. Les aides incitatives correspondent à des remboursements de frais liés aux projets organisés dans le cadre de la Fête de la science. Il s'agit de petits montants attribués sous certaines conditions. Renseignez-vous et retirez un dossier de demande d'aide incitative auprès de votre coordination départementale.

## LA COMMUNICATION

Afin d'établir le programme départemental de la Fête de la Science, vous devrez transmettre à la coordination tous les éléments demandés **avant le 20 juin 2011**.

Du matériel de communication - programmes départementaux et diverses affiches - sera mis à votre disposition auprès de votre coordination départementale, début septembre.

Votre manifestation figurera sur le site national de la Fête de la science.



# CALENDRIER 2012

## Les dates clés de cette édition :

- **25 mai** : date limite de soumission des projets pour la labellisation Fête de la Science.
- **26 juin** : Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis.
- **6 juillet** : date limite d'envoi des informations nécessaires à la constitution des programmes départementaux.
- **Début septembre** : mise à disposition des outils de communication.
- **Du 10 au 14 octobre** : Fête de la Science.
- **9 novembre** : date limite de réception du bilan des opérations, de photos et vidéos illustrant les manifestations et des articles presse concernant les manifestations

## Pour les aides incitatives :

- **25 mai** : date limite de réception des demandes d'aides incitatives.
- **Début juillet** : Commission d'attribution des aides incitatives et annonce des aides attribuées.
- **9 novembre** : date limite de réception des dossiers pour le versement des aides incitatives.



# LES COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

## Alpes de Haute-Provence (04) :

Conseil général des Alpes de Haute-Provence, Thérèse Dissert  
13 rue du Docteur Romieu - 04500 DIGNE-LES-BAINS  
Tél. : 04 92 30 04 94 - Fax : 04 92 30 04 85  
e-mail : [t.dissert@cg04.fr](mailto:t.dissert@cg04.fr)

## Hautes-Alpes (05) :

Gap-Sciences-Animation 05, Isabelle Potdevin  
32, boulevard Georges Pompidou - 05 000 GAP  
Tél./Fax : 04 92 53 92 70  
e-mail : [isabelle@gsa05.fr](mailto:isabelle@gsa05.fr)

## Alpes-Maritimes (06) :

Association PERSAN, Pascale Limozin  
c/o INRA - 400 route des Chappes - B-P 167 06903 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX  
Tél. : 06 20 30 02 32 - Fax : 04 92 38 64 01  
e-mail : [pascale.limozin@persan.asso.fr](mailto:pascale.limozin@persan.asso.fr)

## Bouches-du-Rhône (13) :

Association Les Petits Débrouillards PACA, Sandra Chabot  
Avenue de Frais Vallon, Bât A 13013 Marseille  
Tél : 04 91 66 12 07 - Fax 04 91 61 38 91  
e-mail : [s.chabot@lespetitsdebrouillards.org](mailto:s.chabot@lespetitsdebrouillards.org)

## Var (83) :

Espace Peiresc, Bénédicte Léo  
Bd de Strasbourg - 83 000 TOULON  
Tél. : 04 94 91 67 11 - Fax : 04 94 24 56 51  
e-mail : [espace.peiresc-sciences@orange.fr](mailto:espace.peiresc-sciences@orange.fr)

## Vaucluse (84) :

Dans l'attente d'une nouvelle coordination contacter la coordination régionale :  
Association Les Petits Débrouillards PACA, Sandra Chabot  
Tél : 04 91 66 12 07  
e-mail : [s.chabot@lespetitsdebrouillards.org](mailto:s.chabot@lespetitsdebrouillards.org)